

CIRCULAIRE N° 1905 du 12.06.2007

OBJET : Formations en cours de carrière - Exercice 2007-2008
Application du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres P.M.S. et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière
Brochure d'information

Réseau : C.F.

Niveaux et services : Centres P.M.S.

Aux Directeurs et Directrices des C.P.M.S. et C.P.M.S. spécialisés organisés par la Communauté française.

Autorité : S.G.A.P.

Signataire : Jean STEENSELS
Directeur général adjoint

Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.

Personne ressource : Martine DUWEZ, Directrice - Bureau 1G27, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 à 1000 BRUXELLES

Référence : IV/JS/MD/OF/fd/2007/03

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : texte : 5 + 1 brochure

Bruxelles le 12 juin 2007

Aux Directeurs et Directrices des C.P.M.S. et C.P.M.S.
spécialisés organisés par la Communauté française

N. Réf : IV/MD/OF/fd/2007/03

Votre correspondante :
M. DUWEZ, Directrice
02/690.81.45

OBJET: **Formation en cours de carrière - Exercice 2007-2008**
Application du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de
carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et
les centres P.M.S. et à la création d'un institut de la formation en cours de
carrière.
Brochure d'information.

En application du décret mentionné sous rubrique, le Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française est chargé de l'organisation des formations - niveau réseau - à comptabiliser dans les demi-journées de formation obligatoire.

Je vous présente donc la brochure - 11 - dans laquelle vous trouverez les formations qui vous concernent.

Les formations présentées par le Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française, à comptabiliser sur base volontaire, pour l'Education aux médias sont également jointes à cette brochure.

Afin de permettre l'organisation de formations dès le premier trimestre de l'année scolaire 2007-2008, je souhaite vous préciser les points suivants :

Diffusion de la brochure

Cette brochure doit être mise à disposition des agents techniques afin de permettre les choix d'activités de la formation obligatoire.

Quelques exemplaires supplémentaires de cette brochure peuvent également être demandés à la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique en remplissant le formulaire joint en annexe.

Les renseignements sur ces formations sont également disponibles sur le site informatique de la Communauté française : <http://www.restode.cfwb.be>

Inscriptions

Les agents techniques, une fois leur choix de formation établi, enverront, via leur Direction, les actes de candidature directement auprès de la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique. Cette dernière constituera les groupes de participants.

Je vous invite à distribuer le bulletin de candidature ci-annexé auprès des agents techniques.

Dès que les groupes d'agents techniques participants seront constitués, la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique adressera une convocation aux agents techniques, via les Directions.

Date limite d'inscription

Une date limite d'inscription est fixée au 1^{er} octobre 2007.

Bien entendu, les agents techniques dont la candidature n'aura pu être retenue et qui en auront été avisés par la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique, pourront réintroduire de nouvelles candidatures.

Evaluation des formations

Les participants seront invités à évaluer les formations au terme de chaque activité.

Attestations

L'agent technique recevra une attestation de participation par formation.

Renseignements complémentaires

Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires sur ces formations auprès de la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique, dont les coordonnées sont mentionnées en annexe.

Le Directeur général adjoint

Jean STEENSELS

Renseignements complémentaires

Formations
Centres P.M.S.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces formations, il est possible de s'adresser à la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique:

Martine DUWEZ, Directrice
02/690.81.45

Monique VANDERVEKEN
Gestionnaire C.P.M.S.
02/690.81.50

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette brochure, il est possible de renvoyer ce talon dûment complété à la

Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique

Boulevard du Jardin Botanique 20-22
1^{er} étage
1000 BRUXELLES

Il sera répondu à la demande dans la limite des stocks. Pour rappel les informations contenues dans cette brochure sont installées sur le site <http://www.restode.cfwb.be>

Centres P.M.S. (Nom et Adresse complète) :

.....
.....
.....

Nom du demandeur :

Fonction :

Nombre d'exemplaires de la brochure n° 11 souhaité :

Date et signature